



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/24900/Add.45*
19 mai 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE VERBALE DATEE DU 17 MAI 1993, ADRESSEE AU PRESIDENT
DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE SECRETAIRE GENERAL

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Président du Conseil de sécurité et, conformément au paragraphe 8 de la résolution 816 (1993), du Conseil, a l'honneur de porter à son attention des informations reçues par la FORPRONU sur les violations présumées de l'interdiction des vols de l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine.

Entre le 13 et le 16 mai 1993, il semble qu'il y ait eu deux vols d'avion ou d'hélicoptère dans l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine en dehors de ceux auxquels l'interdiction ne s'appliquait pas aux termes du paragraphe 1 de la résolution 816 (1993) ou de ceux qui avaient été approuvés par la FORPRONU conformément au paragraphe 2 de cette résolution.

* Nouveau tirage pour raisons techniques.

ANNEXE

Information sur les vols effectués dans l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine non autorisés par la Force de protection des Nations Unies (13-16 mai 1993)

Numéro d'ordre	Date	Heure d'observation (TU)		Observations	Route, vitesse, altitude
		Début	Fin		
546	13 mai	8 h 50	9 h 9	Une escadrille de chasse de l'OTAN a signalé un contact radar au-dessus de la localité de Derventa. Elle a reçu ordre d'enquêter sur ce contact et a établi un contact visuel avec deux hélicoptères de type Gazelle bruns et verts. Les hélicoptères ont atterri immédiatement après avoir vu l'avion de chasse et ont tenté de se cacher dans la ligne des arbres. Ils ont redécollé et ont été vus atterrissant à 5 milles nautiques au sud de Derventa. Les deux hélicoptères ont été repérés dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Sud 110 noeuds Basse
547	13 mai	11 h 28	11 h 58	Une escadrille de chasse de l'OTAN a signalé un contact radar à 9 milles nautiques au sud-est de la localité de Prnjavor. Elle a reçu ordre d'enquêter sur le contact et a établi un contact visuel avec un hélicoptère de type Gazelle peint en noir et vert. Il a été suivi par l'escadrille jusqu'à ce qu'il atterrisse à 5 milles nautiques au nord-est de Prnjavor. L'hélicoptère a été détecté dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Nord-nord-ouest Faible Basse
				[14-16 mai : aucune violation signalée]	
